





## LES ECHANGES SCOLAIRES ERASMUS +

### *C'est quoi ?*

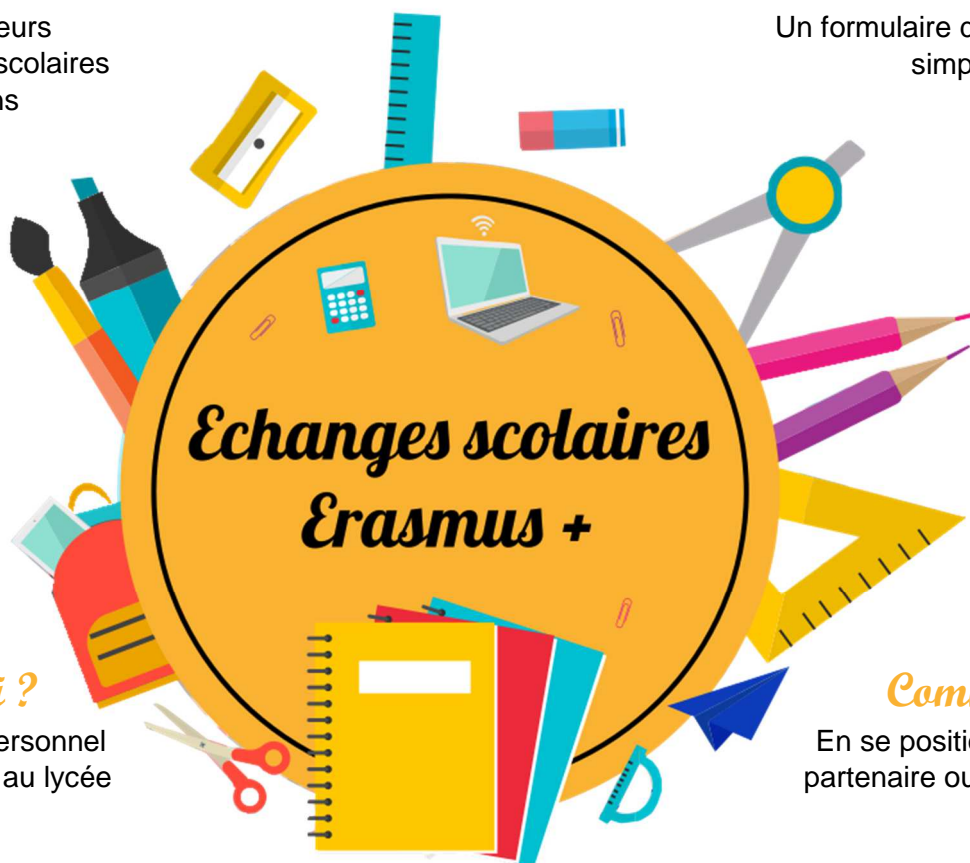
Un projet construit autour  
d'une thématique commune

### *Avec qui ?*

Un ou plusieurs  
établissements scolaires  
européens

### *Quelle nouveauté ?*

Un formulaire de candidature  
simplifié



### *Pour qui ?*

Les élèves et le personnel  
éducatif de l'école au lycée

### *Comment ?*

En se positionnant comme  
partenaire ou coordonnateur

### *Pour faire quoi ?*

Se rencontrer et échanger  
avec des élèves et des  
collègues européens

### *Quand ?*

Dépôt du dossier de  
candidature  
**avant le 21 mars 2018**

**EN 2018 + DE BUDGET et + DE PROJETS !**

### *Les avantages du programme*

- Un budget pouvant aller jusqu'à 16 500€ par partenaire et par an
- Un formulaire de candidature simplifié (13 questions au lieu de 40)

### *Les modalités :*

- 2 à 6 établissements d'au moins deux pays européens différents
- Un projet sur 12 à 24 mois

Bulletin académique n° 761 du 4 décembre 2017



La DAREIC à votre service pour  
vous conseiller

04.42.91.72.81

[ce.dareic@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dareic@ac-aix-marseille.fr)